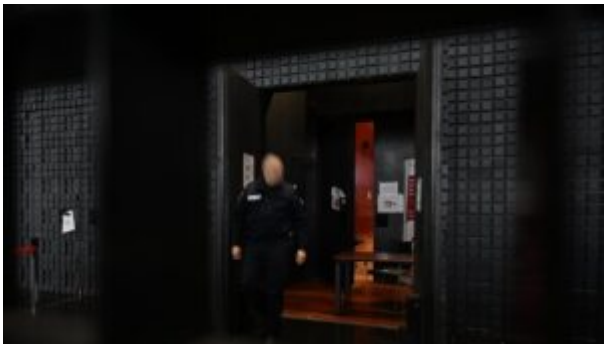
Nantes (44) : un ex-escort-boy né au Maroc jugé pour viols aggravés ; des plaignants racontent injections forcées de 3-MMC, black-outs et rapports imposés

28/09/2026 à 13h56



Le procès d’un ancien escort-boy de 45 ans, né au Maroc et arrivé en France en 2008, s’est ouvert ce lundi 28 septembre à huis clos devant la cour criminelle de Loire-Atlantique. Il comparaît pour viols aggravés, extorsions avec violences et violences aggravées.

Selon *Presse Océan*, plusieurs hommes rencontrés sur des sites de rencontres homosexuelles accusent le quadragénaire de les avoir contraints à consommer des drogues dans le cadre de soirées chemsex avant de leur imposer des relations sexuelles non consenties.

L’un des plaignants a raconté avoir d’abord accepté de prendre de la MDMA et de la 3-MMC, avant de refuser une injection. Il affirme avoir finalement subi six injections de 3-MMC, trois dans chaque bras, puis plusieurs pertes de connaissance. Aux

enquêteurs, il a expliqué qu’après certains black-outs, il se réveillait alors que l’accusé avait un rapport sexuel avec lui. Il a également relaté une scène au cours de laquelle il avait un tissu dans la bouche et disait ne plus pouvoir respirer.

Un autre jeune homme avait auparavant décrit des faits similaires dans le Morbihan : du GHB aurait été versé dans son verre à son insu, avant des injections de 3-MMC et des rapports forcés. Il aurait ensuite été menacé, giflé et contraint de verser de l’argent pour payer les drogues consommées.

L’accusé conteste les viols et les violences qui lui sont reprochés. D’autres faits de violences aggravées commis en 2022 et 2023 sur deux autres hommes sont également examinés. Le verdict est attendu mercredi. Il reste présumé innocent.

Presse Océan / Ouest-France